



Catalogue commun des bibliothèques : nouveautés

Mis en place en 2008 dans le cadre du projet TIC animé par le Syndicat mixte et financé par la Région Rhône-Alpes, l'Union Européenne (Programme régional d'actions innovatrices - PRAI) et le Conseil général de l'Isère, le catalogue commun des bibliothèques permet de réserver n'importe quel ouvrage appartenant à l'une des onze bibliothèques du Pays et de le retirer ensuite auprès de « sa » bibliothèque d'inscription. Il suffit simplement d'être adhérent à l'un des établissements du réseau et de posséder une adresse mail.

Livres et CD
Aujourd'hui, face au succès rencontré par cette initiative, le réseau se structure autour d'une nouvelle organisation : un salarié assure désormais le transport des ouvrages entre bibliothèques grâce à un financement du Conseil général et, nouveauté, les lecteurs ont la possibilité d'emprunter à la fois des livres et des CD.



Plus d'informations sur : <http://bibliotheques.sud-gresivaudan.org>

résonance

Pays Sud Grésivaudan

la lettre du Pays du Sud-Grésivaudan



repérage

Nouvel éco-quartier

Commune de 500 habitants située sur le canton de Vinay, Notre-Dame-de-l'Osier a décidé de réaliser un éco-quartier en plein cœur de son village. 10 lots sont aujourd'hui disponibles à la construction dans ce lotissement avec le dispositif du Pass Foncier. L'objectif ? Promouvoir une démarche écologique autour d'un lotissement alternatif qui privilégie une architecture et des matériaux bioclimatiques économes en énergie et qui replace le piéton au cœur du village (aménagement d'allées, de jardins et création d'un espace vert...).

Contact : Alex Brichet-Billet - Maire - 04 76 36 61 77 - ndomairie@wanadoo.fr

L'économie « résidentielle », un moteur pour le territoire

C'est ce que montre le tableau de bord de l'emploi et de la formation 2009. Cette économie « résidentielle » qui regroupe les activités privées destinées à satisfaire les besoins de la population locale ou de passage (service aux particuliers, construction, santé, action sociale, commerces de détail, transport de voyageurs...) est générée par la consommation des habitants et des touristes. Alimentée simultanément par la dynamique démographique du Sud-Grésivaudan (+ 1,5%/an) et par le vieillissement de la population qui génèrent des besoins croissants en termes de services, logements et commerces, l'économie « résidentielle » concerne 60 % des 2 348 établissements du Sud-Grésivaudan, contre 65 % à l'échelle de l'Isère ou de Rhône-Alpes. Un potentiel qui reste à développer avec la création de nouveaux services aux personnes et aux entreprises...

Contact : Martine Falbo - mfalbo@sud-gresivaudan.org
Tableau de bord téléchargeable sur le site <http://entreprises.sud-gresivaudan.org>

Tourisme : promouvoir les circuits groupes

Dans le cadre de l'avenant au Contrat de Pays, le Syndicat mixte a confié à l'Office de tourisme de Pont-en-Royans une mission de promotion des circuits et visites des sites touristiques du Sud-Grésivaudan, auprès d'une clientèle « groupes ». Une nouvelle brochure de présentation des circuits sert de support au démarchage des clients (autocaristes, CE, entreprises...). Ce dernier vient de débiter et se poursuivra jusqu'en décembre 2009.

Contact : Isabelle Herbreteau - animatrice tourisme - iherbreteau@sud-gresivaudan.org

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte Pays du Sud-Grésivaudan

Le Bureau : Jean-Michel Revol, Yves Pillet, Georges Pelletier, Robert Pinet, Laura Bonnefoy, André Roux, Jean-Claude Potié et Patrice Ferrouillat.
Les membres : Sylvain Belle, Micheline Blambert, Bernard Bonnefoy, Albert Buisson, Robert Caniffi, Bernard Eyssard, Daniel Ferlay, Jean-Pierre Frayssines, Patrice Iserable, Marie-Chantal Jolland, Didier Lattard, Joël O'Baton, Serge Perrier, Joël Praz, André Romey et Pierre Rousset.

Une publication du Syndicat Mixte Pays du Sud-Grésivaudan, 7 rue du Colombier, 38160 Saint-Marcellin, Tél. 0476 3867 20, pays@sud-gresivaudan.org • Directeur de la publication : Jean-Michel Revol • Rédacteur en chef : Laurent Guilly • Rédaction : Emmanuel Chassagne, Laurent Guilly, Isabelle Herbreteau, Bérangère Cohen, Martine Falbo • Rédaction, réalisation : agence Faena • Crédits photo : SMPSPG, Conseil général de l'Isère, Xavier Chabert-RFF • Imprimée par Ballouhey Imprimeurs, Saint-Marcellin. ISSN : 1962-9931 • Titre clé : Résonance (Saint-Marcellin).

en bref

Le mercredi 25 novembre, salon de la création d'activité en milieu rural à Roybon • Plus clair et plus pratique : l'agenda en ligne du Sud-Grésivaudan a fait peau neuve sur www.sud-gresivaudan.org • Du 16 au 20 novembre, les secteurs de la Santé et des Services sont au cœur de la semaine « Découverte des métiers ».

flash sur... Saint-Antoine l'Abbaye

1^{er} village de l'Isère à recevoir le label « les plus beaux villages de France ».

Bienvenue

Depuis le 1^{er} septembre, Céline Bresson a rejoint le Syndicat mixte Pays du Sud-Grésivaudan en tant que chargée de mission culture et patrimoine.



Avec le soutien de **Rhône-Alpes** Région

édito

Vers un nouveau contrat

Le « séminaire Pays », réunissant plus d'une centaine d'élus des trois intercommunalités, a lancé la dynamique : avec cette rentrée débute le chantier de l'élaboration du Contrat de Développement Durable (CDDRA) qui succèdera en 2011 à l'actuel Contrat de Pays.

Le « CDDRA » ne saurait être un simple prolongement du Contrat en cours. Il s'agit de déterminer ensemble les priorités pour l'avenir et de transformer cette vision en un programme d'actions intégrant le développement durable, innovant et porté par le plus grand nombre.

Dans les prochaines semaines, une enquête d'opinion viendra compléter la réflexion engagée dans les commissions thématiques du Pays. Le 30 janvier 2010, un séminaire réunissant élus et membres du Conseil Local de Développement permettra de dégager collectivement les lignes de force du futur « CDDRA ».

Parallèlement, un autre dossier est ouvert : celui du Schéma de Cohérence Territoriale qui sera effectif fin 2010. Il est essentiel que le Pays du Sud-Grésivaudan, s'appuyant sur sa Charte de Pays, réfléchisse à l'aménagement de son territoire pour engager une discussion constructive avec ses partenaires de la région grenobloise.

Jean-Michel Revol
Président du Syndicat Mixte
Pays du Sud-Grésivaudan

Déplacements, quels enjeux ?

Accéder à l'emploi, aux services et aux équipements, notamment pour les personnes en difficulté, à mobilité réduite ou non motorisées : les déplacements constituent un enjeu social que le Pays du Sud-Grésivaudan place au cœur de ses préoccupations. D'après l'enquête ménages-déplacements réalisée en 2002, 55 % des habitants du Sud-Grésivaudan utilisaient tous les jours la voiture en tant que conducteur, le plus fort taux de la région grenobloise après la Bièvre ; et seulement 1 % affirmait dans le même temps utiliser quotidiennement les transports collectifs.

Autre constat : l'essentiel des déplacements (82 %) sont internes, plaçant le Sud-Grésivaudan en tête des territoires les plus « autonomes » de la région grenobloise après la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole (Métro). C'est pourquoi le Syndicat mixte a fait réaliser en 2008 une étude* sur l'optimisation des transports collectifs sur le territoire. Résultats...

Les alternatives possibles

Jouer sur la complémentarité des moyens de transport, telle en est la principale conclusion. Amélioration de l'offre TER, réflexions sur les horaires de la ligne *Transisère* 5000 Pont-en-Royans/Grenoble, sur la création d'un service de transport urbain sur l'agglomération saint-marcellinoise et d'un transport à la demande (TAD) social sur la Communauté de communes de Vinay, développement des pistes cyclables, mise en place d'un service de covoiturage : autant d'alternatives écologiques et économiques à la voiture individuelle. Ces réalisations et ces projets viennent nourrir la réflexion sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la région grenobloise en cours d'élaboration. Un SCOT dont les collectivités du Sud-Grésivaudan attendent une approche pragmatique de la question des transports.

*Étude réalisée avec le soutien du Conseil général de l'Isère dans le cadre du Contrat de Développement de Pays Rhône-Alpes 2006-2011.

n°9 - octobre 2009

- p1. repérage
Déplacements, quels enjeux ?
- p2. dossier
Transport : se déplacer autrement
- p3. parole d'acteurs
Les usagers en parlent
- p4. le pays en actions
Nouvel éco-quartier

Transports : se déplacer autrement

Pour repenser les déplacements et favoriser la complémentarité des modes de transport, des alternatives existent à « l'autosolisme ». Tour d'horizon...

Le covoiturage : où je veux, avec qui je veux !

Parce que le covoiturage constitue une solution économique, écologique et astucieuse pour se déplacer autrement, le Syndicat mixte a lancé mi-septembre le site <http://covoiturage.sud-gresivaudan.org>. Ce dernier met en relation des personnes prêtes à partager une voiture pour un même trajet, occasionnel ou régulier, sur de courtes ou de longues distances. C'est également dans le cadre du Contrat de Pays que le Syndicat mixte a mis en place un service de location de voitures et de cyclomoteurs, opéré par Aid'Auto 38, à destination des personnes en insertion professionnelle.

Une nouvelle offre TER

Côté train, la fin de la première étape de modernisation du Sillon alpin sud est synonyme d'un meilleur accès au réseau ferroviaire. Les usagers du TER ont pu retrouver le 7 septembre l'intégralité des 49 circulations ferroviaires quotidiennes. À partir du 13 décembre, ils bénéficieront de la mise en place de 16 nouveaux services TER avec plus de trains, à des horaires plus lisibles et avec une meilleure régularité.

Conforter la ligne Transisère 5000

L'étude sur les déplacements portée par le Syndicat mixte a mis au jour la nécessité d'une meilleure adaptation de la ligne Transisère 5000, qui relie Pont-en-Royans à Grenoble, aux besoins des usagers. Elle propose au Conseil général d'étudier un certain nombre d'évolutions telle qu'une modification du tracé, de la fréquence et des horaires.

Des modes doux favorisés

La voie verte cyclable réalisée par le Conseil général arrive depuis Grenoble jusqu'aux portes du Sud-Grésivaudan. Il est aujourd'hui question du prolongement de cet axe au fort potentiel touristique de Saint-Gervais à Saint-Lattier, en empruntant essentiellement des routes à faible trafic, pour assurer la connexion avec le réseau cyclable drômois. L'idée est également de mailler cette nouvelle voie avec le schéma cyclable de l'agglomération de Saint-Marcellin, porté par le SIVOM, dont une première tranche devrait voir le jour en 2010.



dossier



Le Sillon alpin sud se modernise



Le réseau Transisère

Transport urbain et transport à la demande : deux projets à l'étude

La Communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin étudie la faisabilité d'un service de transport entre Saint-Marcellin et Chatte avec un double rôle : ligne de rabattement vers la gare SNCF en heures de pointe et ligne « urbaine » desservant le centre-ville en heures creuses. Un projet de transport à la demande social, accessible sous conditions de ressources, est en réflexion sur la Communauté de communes de Vinay selon un principe proche du « TAD » déjà proposé par la commune de Saint-Marcellin.

Autant d'initiatives qui, coordonnées, permettraient de jouer à plein la carte de l'intermodalité.

Covoiturez facile !

Facile d'utilisation et entièrement gratuit, le site permet une mise en relation entre covoitureurs. La première étape consiste à s'inscrire pour des trajets depuis, vers, ou passant par le Pays du Sud-Grésivaudan, pour un covoiturage ponctuel ou régulier. Le choix de l'itinéraire est possible en un seul clic et la recherche d'un covoitureur potentiel est automatique sur tout le trajet ou en amont de l'itinéraire requis.

Le site permet une recherche interopérable avec le Pays Voironnais, le Grand Lyon et l'agglomération grenobloise. Les plus : des alertes mails et un carnet de contacts. Confidentialité et sécurité sont par ailleurs garanties, le covoitureur s'engageant à accepter une charte et respecter des règles de bonne conduite.



<http://covoiturage.sud-gresivaudan.org>

En chiffres

- Le covoiturage une fois par semaine, c'est 10 % de voitures en moins sur la route.
- En covoiturant deux fois par semaine, une économie de 500 kg de CO₂ par an peut être réalisée.
- Après quelques jours de mise en service, le nombre d'inscrits sur le site de covoiturage s'élevait à 60.

rencontre avec

Robert Pinet

vice-président chargé des transports et des déplacements



Le territoire Sud-Grésivaudan et les transports. Quels enjeux ?

L'étude réalisée par Itera Conseil a permis de cibler les préoccupations prioritaires en matière de transport évoquées dans le dossier. Pour aller dans ce sens, je pense aussi qu'il faut que l'on modernise le réseau Transisère mis en place par le Conseil général, qui a été renforcé à proximité des agglomérations mais qui a peu évolué dans les zones plus rurales et qui connaît donc un dynamisme moins fort. Il est important que les transports soient repensés avec plus de volontarisme.

Et en terme de maillage ?

Sur le Sud-Grésivaudan, je me félicite des investissements très importants qui ont été réalisés par RFF, la Région et l'État dans le cadre de la modernisation du Sillon alpin et qui permettent d'améliorer les infrastructures TER et TGV. Sur le territoire, il importe donc à mon sens de moderniser et optimiser le réseau Transisère, tirer parti des investissements réalisés sur le ferroviaire qui sont une chance et faire évoluer les mentalités, et notamment l'usage de la voiture, grâce à des initiatives comme la mise en place du site de covoiturage.



parole d'acteurs

Les usagers en parlent !

menter la fréquence. Le covoiturage qui vient de se mettre en place est quant à lui un vrai enjeu pour les personnes qui doivent rejoindre les gares ou pour celles qui ne peuvent se passer de voiture. Concernant la ligne Transisère 5000, il est primordial d'optimiser ce service qui a un coût de fonctionnement énorme pour une dizaine de personnes transportées par jour. Pour moi, une seule ligne directrice est à suivre : faire en sorte de réserver les routes existantes pour les personnes ne pouvant se passer de leur auto, en proposant aux autres des solutions alternatives efficaces.



Yves Gimbert
Président de l'association des usagers de la ligne TER Grenoble-Valence

La modernisation du Sillon alpin va permettre de cadencer les TER à deux par heure, c'est vraiment une bonne chose. Il importe maintenant de réfléchir à la manière de rendre le train accessible au plus grand nombre : organiser des transports de rabattement des communes alentours vers les gares, favoriser l'utilisation de transports complémentaires (parkings à vélos sécurisés dans les gares d'origine et de destination).

Autre enjeu : se poser la question de la nécessité d'une 3^e voie entre Moirans et Grenoble pour absorber la périurbanisation croissante et permettre d'aug-



Jean-Louis Martin
Responsable des ressources humaines, Legrand Isère

Au sein de l'entreprise, l'incitation au covoiturage ne se fait pas de manière formelle. C'est plus une relation directe qui s'établit entre les salariés sans passer par de l'affichage systématique, tout simplement parce que nous sommes une société presque familiale dans l'esprit où chacun se connaît et peut s'arranger en fonction des affinités personnelles. Au sein de Legrand, deux types de covoiturage existent : un « lointain » depuis Grenoble ou Valence qui concerne surtout une population de techniciens et d'ingénieurs et un covoiturage de proximité sur les sites de Sainte-Eulalie-en-Royans ou de Saint-Jean-en-Royans qui touche plutôt les ouvriers. Il y a quelques années, la société a mis en place une prime de transport : quand les employés sont mutés et augmentent leurs temps de trajet, une prime leur est allouée, en totalité ou partiellement en

fonction du kilométrage qui les sépare de l'entreprise. L'avantage de ce système est qu'il permet aux salariés d'amortir au mieux leur véhicule en s'organisant autour du covoiturage et en faisant par conséquent des économies sur cette prime versée à chaque salarié contraint. Aujourd'hui, une vingtaine de salariés covoiture sur 350 personnes employées. À l'heure où cette demande est fortement dépendante du coût du pétrole, je trouve pertinent que les collectivités favorisent le covoiturage en fédérant plusieurs entreprises au sein d'un même bassin d'emploi. Certifiée ISO 14 001, l'entreprise Legrand s'inscrit dans une démarche de développement durable et devrait développer dans les années à venir, et avec l'ensemble des partenaires locaux, des outils pour favoriser des usages alternatifs à la voiture individuelle.



Jean-Luc Lambert
Salarié, SDMS

Habitant à 8 km de Saint-Romans, à 400 mètres de chez mon beau-frère qui travaille lui aussi pour la SDMS, nous avons décidé voilà quatre ans de covoiturer.

Étant donné que nous avons des horaires de travail différents le soir et le matin, nous covoiturons uniquement le midi. C'est évidemment par souci d'économies que nous avons souhaité nous organiser de la sorte. Aujourd'hui je pense que le covoiturage fait boule de neige au sein de l'entreprise car c'est un moyen de transport intéressant, pratique et qui va sans doute se développer de plus en plus. Il me semble également important que l'entre-

prise puisse porter ce genre de démarche. Je me souviens qu'en 1976, la société avait décidé de mettre en place une navette entre Saint-Marcellin et le Royans avec différents points d'arrêts pour récupérer les salariés de l'entreprise. Cette mesure a malheureusement été supprimée dans les années 90. Je pense que des solutions pourraient être mises en place au sein de l'entreprise car beaucoup de personnes habitent près les unes des autres. Le seul frein se situe au niveau des horaires de travail qui sont très variables mais le covoiturage pourrait malgré tout facilement fonctionner pour les allers-retours du midi.